

ÉCHOS DU LAC JALLY



Bulletin de l'Association pour la
protection de l'environnement
du lac Jally

Saint-Paul-de-Montminy
No 82, décembre 2018

*Les membres du CA se joignent à moi pour vous souhaiter
un temps des Fêtes rempli de bonheur et de sérénité
te une année 2019 à la mesure de vos attentes.*



*Bienvenue aux nouveaux riverains
qui se sont ajoutés au cours des derniers mois.*

François Giroux



Retour sur l'été 2018

L'hiver nous est arrivé bien subitement mais... il est certain que nous n'oublierons pas l'été 2018, avec ses canicules, son beau temps et ses soirées mémorables.

Déjà au début juillet, l'eau du lac est presque à 75 degrés et la baignade est en cours pour plusieurs personnes.

Mars est bien visible à tous les soirs et a soulevé plusieurs questions avant que nous comprenions le phénomène : c'est-à-dire qu'elle était au plus proche de la terre, ce qui devrait se reproduire seulement dans 100 ans...

D'abord un état de situation sur les projets annoncés lors de l'Assemblée générale du 16 juin. Guy Morin et Julie Drolet ont pris en charge les mesures de transparence de l'eau; vous trouverez un article à cet effet dans les prochaines pages. De plus, tel que vous l'avez lu dans le bulletin ÉCHOS de l'été, nous avons réalisé l'ensemencement de truites le 1^{er} juin. Nous avons aussi prévu surveiller la présence de castors qui, heureusement, ne se sont pas manifestés tout au long de l'été; d'ailleurs, tout le monde a pu remarquer que le niveau du lac a été très bas. Avec le soutien de Jean-René Caron, nous travaillons toujours à la mise-à-jour des coordonnées pour le 911.

Au cours de l'été, des représentants de l'Association des résidents du lac Gosselin ont communiqué avec moi pour me partager une préoccupation concernant le zonage autour de leur lac qui ouvre, entre autres, à des activités de restauration, d'hébergement, etc. Ces personnes souhaitent avoir notre appui puisque le zonage, autour du lac Jally, ouvre aux mêmes possibilités.



Nous avons convenu d'appuyer leur démarche; de plus, le 16 octobre, j'ai transmis à la directrice générale de St-Paul une résolution demandant que le zonage autour du lac exclut les activités de restauration, d'hébergement, etc...

Le 7 octobre, nous avons tenu au lac une réunion du CA qui a permis de faire le point sur les projets susmentionnés. Nous avons convenu du partage de rédaction d'articles pour ce bulletin «ÉCHOS des Fêtes». Gisèle Cloutier a fait le point sur la situation financière tant de l'Association que du fonds de truites; vous trouverez d'ailleurs un article à ce sujet. Enfin, nous avons identifié certaines activités pour souligner le 40^e Anniversaire de l'Association à l'été 2019. Ainsi, nous organiserons une épiluchette de blé d'inde, date et endroit à déterminer; nous préparerons une édition spéciale du bulletin ÉCHOS. N'hésitez-pas à nous communiquer vos propres idées à cet effet.

Je ne dois pas oublier de mentionner qu'au début du CA du 7 octobre, nous avons procédé à la nomination des officiers pour l'année 2018-2019; vous remarquerez deux nouveaux noms à titre d'administrateurs à qui je souhaite la bienvenue au CA de votre Association.

- Président : François Giroux
- Vice-présidente : Maude Garant
- Trésorière : Gisèle Cloutier
- Secrétaire : Olivier Camirand
- Administrateurs : Benoît Camirand et Jean Drolet

Les membres du CA continuent d'être attentifs à vos préoccupations et vous rappellent de ne pas hésiter à nous contacter pour tout besoin ou information.

À bientôt,

François Giroux, *président de l'APEL Jally*

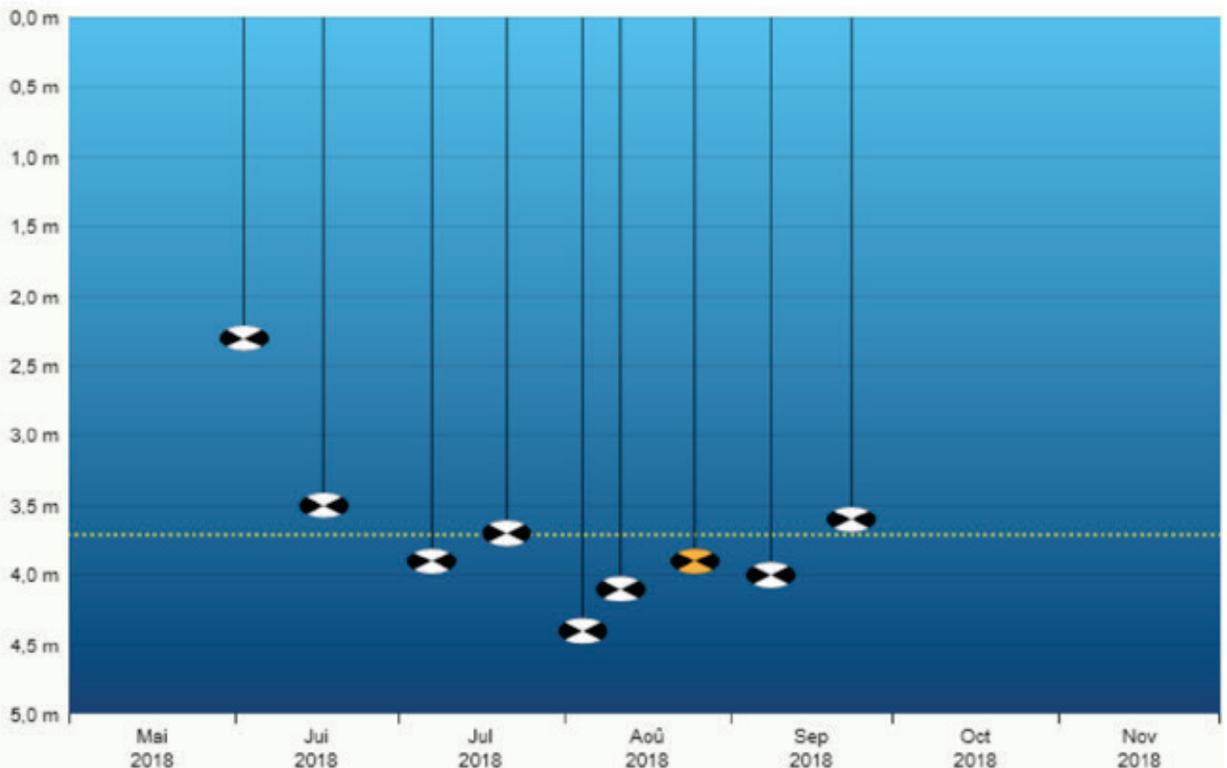
Mesures de transparence de l'eau

Voilà un graphique qui présente les mesures de transparence de l'eau; nous avons eu un été exceptionnel et les mesures en sont un autre indicateur. La moyenne a été de 3,7 mètres et le maximum a été de 4,4 mètres. Je rappelle que la transparence se mesure à l'aide du «disque de Secchi» que l'on laisse descendre graduellement jusqu'au moment où il n'est plus visible.

Au cours des étés passés, les moyennes ont été les suivantes : 2017, 3,1; 2016, 2,6; 2015, 2,7. On peut donc croire que l'été 2018 restera particulière à bien des égards. Lors de l'Assemblée générale de 2019, nous reviendrons sans aucun doute sur ce sujet.

Je remercie Guy Morin et Julie Drolet qui ont, pour un deuxième été, pris en charge les mesures.

François Giroux, *président de l'APEL Jally*



Bilan financier de l'Association

J'ai reçu un montant de 1,465 \$ en cotisations depuis l'assemblée annuelle de l'Association, tenue le 16 juin 2018.

Ce montant se définit comme suit : 725 \$ cotisations des membres et 740 \$ pour le fonds de truites.

Nos dépenses ont été les suivantes :

Frais site Internet : 22.94 \$

Trappage des castors : 150 \$

Ensemencement truites : 600 \$

Assemblée annuelle : 59.44 \$

Registre des entreprises : 34 \$

Frais bancaires : 37.95 \$

Bénéfice net : 561.05 \$

Solde de compte opérations : 1,805.97 \$

Solde de compte fonds de truites : 1,867.42 \$

Total de L'actif : 3,673.39 \$

La situation financière de l'APELJ est saine et nous permet de poser les gestes nécessaires pour conserver un environnement où il fait bon d'y vivre.

Merci beaucoup pour vos contributions.

Joyeuses Fêtes à tous.

Gisèle Cloutier, trésorière, APEL Jally

Quelques nouvelles brèves

- Suite à l'appel à tous lancé pour connaître la quantité de truites attrapées au cours de l'été, vous avez été nombreux à répondre. C'est un total de **100 truites** qui auraient été pêchées durant la saison.
- Merci aussi à toutes celles et à tous ceux qui ont donné suite au courriel pour mettre à jour vos coordonnées téléphoniques et domiciliaires; nous continuons à travailler sur le **dossier 911**.
- Les 16 et 17 octobre, nous avons tenu un CA spécial pour adopter une résolution en vue de demander au Conseil municipal de St-Paul d'amender le zonage autour du lac pour interdire des **activités de restauration et hébergement** et assimilées. Les élus ont pris connaissance de notre demande et ce dossier est donc en cours.



Imaginons autour du lac un restaurant-terrasse accueillant de joyeux fêtards... Adieu tranquillité...

- Si vous êtes allés au lac au cours de l'automne, vous avez sans doute remarqué que le niveau de l'eau a été très élevé; nous avons demandé à M. Georges Therrien, trappeur de Ste-Apolline, d'aller installer des **pièges à castor** pour espérer ensuite démolir le **barrage**. Une partie du barrage a été démolie, mais la neige récente a empêché de terminer le tout. Malgré cela, le niveau du lac a baissé.

Qu'advient-il des plantes aquatiques lorsqu'elles meurent?

À la demande de quelques riverains, j'ai rédigé ce court article qui explique ce qu'il advient des plantes aquatiques lorsqu'elles meurent. Tout d'abord il est important de mentionner que les plantes sont constituées de cellulose, lignine, fleurs, feuilles, etc. Ce sont des molécules organiques qu'elles construisent par la photosynthèse. Les matières vivantes contiennent des substances de base tels les nutriments comme le phosphore et l'azote. La mort d'une plante fait partie de son cycle de vie (naissance, vie, mort et décomposition). Les plantes naissent, croissent et terminent leur cycle de vie par la mort et la décomposition. Lorsqu'une plante aquatique meurt, elle tombe au fond du lac et se décompose.

La décomposition des plantes implique la participation des organismes décomposeurs, notamment les bactéries, les champignons et autres microorganismes. Ils se nourrissent des restes de matières organiques dont est constituée la plante. Les décomposeurs « décomposent ou désintègrent » les matières organiques. Pendant la décomposition des plantes, il y a 3 réactions principales qui se produisent :

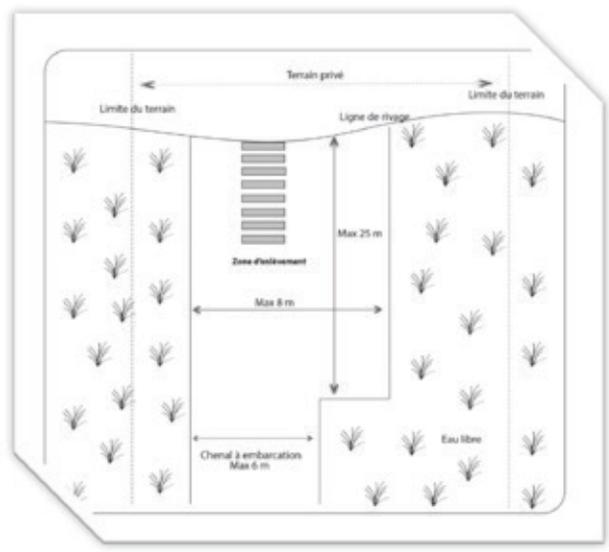
1. La production de CO₂ : la décomposition de la matière organique est une réaction qui produit du CO₂, de l'eau, et de l'énergie. Mais rassurez-vous, ce n'est pas assez d'énergie pour réchauffer l'eau du lac;

2. La minéralisation : cette étape est celle où la décomposition de la plante par les bactéries transforme la plante (feuilles, etc.) sous forme minérale comme le phosphore et l'azote, retournant donc au lac les éléments nutritifs qui seront assimilés de nouveau par d'autres plantes;

3. L'humification : c'est le stade final de la décomposition qui comprend la production d'humus, soit les sédiments du fond du lac.

En résumé, la décomposition des plantes est leur transformation en composantes de base, tels les nutriments comme le phosphore et l'azote. Lors de la décomposition, une partie des composantes de base de la plante est retournée dans l'eau et devient à nouveau accessible pour la croissance de nouvelles plantes. Les plantes aquatiques jouent un rôle vital dans l'écologie d'un lac. Elles fournissent un couvert, un habitat et de la nourriture à la vie aquatique dans un lac. Elles peuvent aussi devenir envahissantes; le cycle de vie des plantes aide à comprendre pourquoi le contrôle ou l'arrachage des plantes aquatiques doit être fait de manière à éviter le transfert des éléments nutritifs de la plante dans l'eau.

En complément d'information, voici une figure montrant les limites maximales suggérées pour le contrôle ou retrait des plantes aquatiques devant chez-soi. Ces limites devraient s'appliquer sur tous les terrains, peu importe la largeur.



Danielle Cloutier

Guide de bonnes pratiques – retrait des plantes aquatiques
(Source : https://renaissancelbl.com/download/Flore_et_herbiers/PlantesAquatiques.pdf)

Histoire amusante d'asclépiades au lac Jally

À la fin de l'été 2017, l'Association nous a offert des arbustes et des plantes. J'ai choisi des asclépiades pour attirer les papillons monarques. Comme le chante Charles Aznavour : « Je m'voyais déjà » entourée de papillons monarques butinant les fleurs rosées des asclépiades.

Donc, avec précaution, j'installe les plants d'asclépiades dans une partie de terrain où elles pourront se propager.

Et je les laisse dormir tout l'hiver 2018.

À mon arrivée au lac, ce printemps, je sarclé quelques plates-bandes et vois tout à coup une tige différente : seraient-ce des asclépiades? Je les épargne de mon sarclage et les laisse grandir. Elles sont maintenant trois, quatre. Ça va bien, même si je les trouve chétives. Je m'inquiète un peu. J'ai lu sur Internet qu'elles étaient capricieuses si on les semait à partir des graines. J'avais pourtant mis des plants en terre.

L'été passe et aux premières gelées, je suis allée les visiter : il ne restait qu'un petit fil brun, gelé.

Elles sont peut-être au repos. Je verrai au printemps 2019. Je vous donnerai la suite à ce moment de renouveau. Si vous connaissez le secret de bien réussir leur acclimatation, vous le direz aux lecteurs de l'Échos du lac Jally.

Jadis en voie d'extinction, la population de monarques a fait un saut vertigineux, depuis quelques années. Et ceci est grâce aux jardiniers qui plantent l'asclépiade. (Source : Internet)



Il y a un riverain qui a le plaisir d'en avoir sur son terrain. Je vous donne son nom, avec sa permission. Il s'agit de Lise et Paul Gervais.

Bonne saison d'hiver,

Véronique Caron

Tentez votre chance, si vous aimez les papillons. Vous pourriez être plus « pouce vert » que moi!



*Adaptation artistique libre d'après une photo de François Giroux,
évoquant notre hiver qui a commencé bien tôt... et pour de bon!*



Vos bonnes idées, vos articles, vos suggestions de sites Web
sont toujours les bienvenues. Vous pouvez rejoindre Maude
qui fait la coordination des bulletins Échos du lac Jally :
maudegarant@hotmail.com